

**30ème conférence mondiale des commissaires à la protection des données
et de la vie privée**

**Strasbourg, France
15 au 17 octobre 2008**

Résolution d'accréditation

Le Comité de vérification propose que la 30ème conférence mondiale des commissaires à la protection des données et à la vie privée accrédite les autorités dont la liste figure en annexe.

Les membres du comité de vérification :

- Alex Türk, Président, Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (Président du Comité) ;
- Jacob Kohnstamm, Président, Autorité de la protection des données des Pays-Bas ;
- Roderick Woo, Commissaire à la vie privée pour les données personnelles, Hong Kong

ANNEXE

A. AUTORITES NATIONALES

- **Burkina Faso** – Commission de l'Informatique et des Libertés,
- **Croatie** – Agence de protection des données de Croatie (*Agencija za zaštitu osobnih podataka*)

B. AUTORITES AYANT UN TERRITOIRE SUB-NATIONAL LIMITE

- **Rhénanie du Nord – Westphalie (Allemagne)** – Commissaire à la protection des données et de l'information (*Die Landesbeauftragte für Datenschutz und Informationsfreiheit Nordrhein-Westfalen (LfD NRW)*)

C. AUTORITES AU SEIN D'UN ORGANISME INTERNATIONAL OU SUPRA-NATIONAL

- **Aucune**

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément aux règles relatives au Comité de vérification et à l'addendum aux lignes directrices et procédures des résolutions de la conférence, cette résolution expose les recommandations pour l'accréditation des autorités à participer à la conférence mondiale dans leurs catégories respectives. Le nom des autorités est donné en français et leur nom original figure le cas échéant entre parenthèses.